

Informations de base	
2019/2660(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de balustrades et des kits de garde-corps destinés à être utilisés dans le cadre d'ouvrages de construction uniquement pour prévenir les chutes et qui ne sont pas soumis aux charges verticales de la structure Complétant 2008/0098(COD) Subject 2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
14/03/2019	Publication du document de base non-législatif	C(2019)02029	
14/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/06/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Conseil par 3 mois		
15/07/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
24/09/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2019/2660(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2008/0098(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	IMCO/8/15836

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2019)02029	14/03/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)4507	17/06/2019	
Document annexé à la procédure	C(2019)6991	26/09/2019	
Document annexé à la procédure	C(2020)4789	09/07/2020	